



Madame, Monsieur, propriétaires de l'Association Foncière pastorale de Villarodin Bourget la Norma

Dans le cadre des travaux agro pastoraux que s'est engagé à réaliser l'Association Foncière Pastorale, présenter lors de l'Assemblée Générale du 16 Octobre 2020, avec la mobilisation des membres du conseil syndical et les exploitants agricoles de la commune, nous vous informons que ces travaux de végétations débuteront après le 15 Août de cette année. Les objectifs sont les suivants, donner la possibilité aux installations agricoles de travailler sur le territoire afin de maintenir le patrimoine agricole, la qualité des sites et préserver la diversité des espèces végétales et des êtres vivants.

Ces travaux ont fait l'objet de visites sur le terrain accompagnés de techniciens et d'exploitants avec pour objectif, dans un premier temps le maintien des secteurs ouverts.

Pour cela, nous verrons des secteurs pour lesquels un débroussaillage important devra être réalisé, et d'autres secteurs, pour lesquels des arbres seront prélevés afin de respecter l'équilibre harmonieux des paysages. Pour que cette tâche soit possible nous avons pris le temps de parcourir les sites qui sont essentiels pour les installations agricoles de Villarodin et le Bourget.

Un marquage est prévu dès ce printemps. Chaque propriétaire pourra s'il le souhaite et le peut, couper les arbres identifiés avant le début des travaux de végétations. Après cette date les arbres qui ne seraient pas coupés le seront par l'entreprise et stockés sur des zones prévues.

Les exploitations agricoles doivent travailler en harmonie avec le milieu dans lequel elles progressent.

Il nous semble primordial de préserver des haies et des arbres pour conserver la biodiversité.

Les secteurs identifiés sur Villarodin : Les Scies Faviere le creux la cote et les Affettoures derrière l'église et sous le cimetière.

Les secteurs identifiés sur le Bourget : Sous saint Bernard, la Touvière, sous la croix, l'envers, sur la roche, sous Rimollard, Champein, la rochasse et sur le village.

Les améliorations des accès se feront : Sur la piste de Chatalamia, le site du Crozat, sous la croix et les rangs.